

## Charolles

Un enseignant assure les cours de formation théorique à l'auto-école

LE LUNDI DE 16H à 18H  
LE MERCREDI DE 17H à 18H

- Vitesse, vigilance
- Alcool, drogue, médicaments sur la conduite
- Constat amiable
- Ceinture de sécurité
- Les usagers vulnérables
- Pression sociale
- La pression des pairs
- Les risques liés aux conditions météo



Horaires d'ouverture de la salle de code et du Bureau  
Horaires des séances de code

- Lundi 16h à 18h
- Mardi 14h à 18h
- Mercredi 14h à 18h
- jeudi 14h à 18h
- Vendredi de 14h à 18h
- Samedi 10h à 13h

N'hésitez pas à venir le plus possible afin de progresser rapidement !!!